



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8236^e séance

Mardi 17 avril 2018, à 16 h 50

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Eckels-Currie
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Koweït	M. Almunayekh
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pologne	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018), le Secrétaire général a maintes fois appelé à sa pleine mise en œuvre. Cependant, plutôt que d'appliquer cette résolution du Conseil, les parties au conflit ont maintenu une activité militaire intense dont le coût humain est énorme. Aujourd'hui, on nous a demandé de rendre compte de la situation humanitaire à Raqqa et à Roukban. On nous a également demandé d'expliquer les problèmes humanitaires dans le reste de la Syrie, en particulier dans la Ghouta, ainsi qu'à Edleb et Afrin.

Je vais commencer par Raqqa et Roukban. La population de ces deux villes ne représente qu'environ 1 % des Syriens qui ont besoin d'une aide humanitaire, mais les besoins de ces personnes ne sont pas moindres que ceux des 99 % de leurs compatriotes qui ont besoin d'une assistance dans d'autres endroits du pays.

Le 1^{er} avril, l'ONU a entrepris une mission d'évaluation à Raqqa. Depuis que l'État islamique d'Iraq et du Levant a été chassé de Raqqa en octobre 2017, près de 100 000 personnes sont revenues dans la ville. Toutefois, les conditions ne sont pas favorables aux retours en raison de la présence de nombreux engins non explosés et engins explosifs improvisés, des dommages importants et graves causés aux infrastructures et du manque de services de base. On signale chaque semaine plus de 50 victimes de restes de guerre. Avec l'arrivée du printemps, nous craignons que les enfants jouant dehors ne soient particulièrement vulnérables. Il est

estimé que 70 à 80 % de tous les bâtiments à l'intérieur de la ville de Raqqa ont été détruits ou endommagés.

Alors que les services publics sont peu à peu rétablis – on compte, par exemple, 37 boulangeries au moins – la ville ne dispose pas d'électricité ni de communications mobiles, et l'eau n'est pompée qu'à une capacité très limitée à la périphérie de la ville. Près de 95 % des ménages qui sont retournés à Raqqa vivent dans l'insécurité alimentaire. Les services de santé sont inexistantes ou très limités. Certaines écoles ont rouvert, bien qu'elles manquent de matériel scolaire et d'autres fournitures. Suite à l'évaluation réalisée le 1^{er} avril, les organismes des Nations Unies prévoient d'acheminer de l'aide humanitaire et de procéder à des interventions programmatiques. Cette action soutiendra les activités en cours menées par les organisations humanitaires qui sont déjà présentes à Raqqa, fournissant vivres, soins de santé et autres services de base. Elle viendra aussi appuyer l'intervention en cours en faveur des personnes déplacées et dans le besoin dans le nord-est de la Syrie où près de 900 000 personnes reçoivent une aide chaque mois.

À Roukban, quelque 50 000 personnes continuent d'avoir besoin d'une aide humanitaire constante. L'approvisionnement en eau et les soins de santé de base sont assurés par la Jordanie, mais il est urgent d'améliorer la fourniture des services et, dans certains cas, d'orienter les malades et les blessés ailleurs pour se faire soigner. La dernière assistance fournie aux habitants de cette zone par la Jordanie remonte au début du mois de janvier. Un convoi interorganisations des Nations Unies de Damas à Roukban a reçu le feu vert du Gouvernement syrien, le 18 mars. Les organisations humanitaires travaillent en étroite collaboration avec les États-Unis, la Fédération de Russie et le Croissant-Rouge arabe syrien pour rendre possible l'acheminement de cette aide, notant qu'il importe d'arrêter les modalités de sécurité de l'opération, étant donné que les garanties de sécurité actuelles ne permettent d'avancer que jusqu'à une dizaine de kilomètres de Roukban. Les discussions se poursuivent sur la façon dont cette aide vitale peut être acheminée en toute sécurité à ceux qui en ont besoin.

La ville de Douma et d'autres zones de la Ghouta orientale sont désormais sous le contrôle du Gouvernement syrien. Après des années de privation en raison du siège, ceux restés dans la zone ont encore besoin d'une aide urgente que nous, la communauté humanitaire, n'avons pas encore été en mesure de fournir. L'accès aux populations dans toute la Ghouta

orientale est d'une importance critique. L'ONU et ses partenaires répondent aux besoins humanitaires croissants des 155 000 personnes déplacées de la Ghouta orientale, leur fournissant vivres, abris, soins de santé et autres services d'assistance et de protection.

Toutefois, pour ceux qui vivent dans les sites surpeuplés de personnes déplacées autour de la Ghouta orientale, ainsi que ceux qui sont partis en bus pour rejoindre les provinces d'Idlib et d'Alep, la situation est précaire. Sur les 155 000 personnes qui ont été déplacées, près de 63 000 se sont rendues dans le nord à Idlib et Alep, venant s'ajouter aux quelque 400 000 personnes qui ont été déplacées du sud d'Idlib depuis le 15 décembre. La population déplacée à Idlib a ainsi augmenté de 25 % : sur les 2 millions de personnes vivant dans la province, 1,2 million ont été déplacées, pour nombre d'entre elles à plusieurs reprises. Cette situation extrême met une pression extraordinaire sur les communautés d'accueil et les acteurs humanitaires travaillant par-delà les frontières pour leur fournir une assistance et des services. Les combats entre groupes d'opposition armés non étatiques dans la province d'Idlib compliquent encore davantage la situation des personnes ayant besoin d'aide dans la zone. Les personnes restées à Afrin, ainsi que les 137 000 personnes qui ont été déplacées vers Tell Rifaat sous contrôle gouvernemental et les zones environnantes ont également un besoin urgent d'aide humanitaire et doivent pouvoir circuler librement, notamment celles qui ont besoin d'une évacuation médicale de Tell Rifaat vers Alep, qui se trouve tout près.

Entre le 2 et le 4 avril, plusieurs convois transfrontières des Nations Unies facilités par la Turquie et contenant des vivres, des articles sanitaires et d'autres articles de secours sont venus en aide aux personnes dans le besoin dans le district d'Afrin. Le 25 mars, l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien ont fourni une assistance à 50 000 personnes dans le besoin à Tell Rifaat. Si tous ces faits sont positifs, les partenaires humanitaires ont encore du mal à obtenir un accès constant à Afrin et la liberté de circulation des personnes déplacées demeure très limitée. Le 25 mars, l'ONU a également présenté une demande aux autorités syriennes pour le déploiement d'une équipe de renfort interinstitutions afin d'accroître les capacités opérationnelles de l'ONU en Syrie. Nous avons demandé de pouvoir déployer 17 membres supplémentaires du personnel de l'ONU pour une période de quatre semaines. La réponse est arrivée le 11 avril, autorisant le déploiement de 12 personnes.

Alors que nous approchons de la tenue de la conférence à Bruxelles les 24 et 25 avril, nous avons d'ores et déjà la possibilité d'alléger les souffrances humanitaires en veillant à ce que les opérations humanitaires soient complètement financées. L'appel n'étant financé à l'heure actuelle qu'à hauteur de 15 %, je ne saurais trop insister sur l'importance de maintenir et d'intensifier la réponse internationale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé riche en informations.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Lowcock de son exposé.

Certaines délégations n'ont cessé de nous demander de faire rapport au Conseil sur l'application de la résolution 2401 (2018). Qu'il me soit permis de m'exécuter. Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018), la Russie, en coordination avec le Gouvernement syrien, a déployé des efforts sans précédent afin d'améliorer la situation dans la Ghouta orientale, où les groupes armés illégaux, qui bénéficient d'un appui extérieur, ont gardé en otage la population civile pendant plusieurs années. À l'issue de négociations longues et intenses, les militants irréductibles ont été évacués de la zone et nous avons pu éviter un bain de sang. Le processus de retour des populations évacuées est en cours, près de 60 000 personnes ayant déjà pu regagner la région.

Dans l'ensemble, la situation dans la Ghouta orientale est stable. Afin de maintenir l'ordre, d'éviter les provocations, de protéger les civils et de leur fournir une aide humanitaire et médicale, des efforts conjoints ont été organisés entre les unités de police militaire russes et les forces de l'ordre syriennes. Les questions liées à la remise en état des infrastructures dans les villes de la Ghouta orientale sont en cours d'examen. À Douma, on procède au déblaiement des décombres grâce au matériel de construction fourni par la Russie. L'approvisionnement en eau et en électricité est en train d'être rétabli. Les livraisons quotidiennes de pain ont commencé. La reconstruction de la Ghouta orientale nécessitera une coopération ciblée de la part de la communauté internationale, notamment par l'intermédiaire de l'ONU et de ses institutions spécialisées. Nous appelons tous nos collègues à s'associer à ces efforts.

En revanche, la situation à Raqqa est désastreuse. La coalition a expulsé les terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant il y a plus de six mois et occupe, de fait, le territoire depuis lors. Rien n'a été fait pour reconstruire la ville, qui a été détruite par des bombardements aériens. Les gens rentrent à leurs risques et périls et sautent fréquemment sur des mines et des engins explosifs improvisés.

Personne ne savait vraiment ce qui se passait à Raqqa. Jusqu'à très récemment, aucun effort n'avait été fait pour permettre à l'ONU ne serait-ce que d'évaluer les besoins humanitaires de la population. Ce n'est que récemment, à la suite de nos pressions persistantes, qu'une telle mission, quoique très courte, a eu lieu. Cependant, même en l'espace de quelques heures, les experts ont pu constater personnellement que Raqqa était en ruines. Il n'y a littéralement aucun bâtiment qui soit debout. Des cadavres sont encore entassés sous les décombres. Chaque jour, des gens sont victimes d'explosions de mines. Il n'y a pas d'électricité, d'eau ou de services sociaux de base. Il n'y a aucune école ni aucun hôpital qui fonctionne. Le soi-disant conseil local, contrairement aux assurances de la coalition, n'a commencé à fonctionner qu'à partir de ce mois-ci. Il est désormais évident, et pas seulement pour nous, que ce sont des gens totalement incompétents. D'où sont venus ces imposteurs? Qui représentent-ils? Comment peut-on leur confier la vie et la sécurité des populations? Selon ce que nous avons compris, il y a déjà eu plusieurs protestations contre l'occupation américaine dans la ville, ce qui n'a apporté aucun avantage aux résidents. Le seul moyen efficace de sortir de cette situation est de rétablir le fonctionnement des structures étatiques à Raqqa.

Une autre zone d'ombre est le camp des déplacés de Roukban, situé près de la base militaire américaine à Tanf. Il importe de rappeler que sa simple existence est une violation flagrante de la souveraineté syrienne. Il s'agit d'un facteur de préoccupation constante pour la Jordanie, pays voisin de la Syrie. Pendant longtemps, les forces de la coalition ont bloqué l'accès à cette zone, et il a fallu beaucoup d'efforts pour les amener à délivrer une autorisation officielle avec des garanties de sécurité. Après cela, les autorités syriennes ont donné immédiatement le feu vert, mais jusqu'à présent, aucune mesure concrète n'a été prise pour fournir une assistance humanitaire.

La situation à Raqqa et à Roukban doit constamment être sous la surveillance du personnel

humanitaire des Nations Unies. Il est essentiel de garantir un accès durable à ces zones. À présent, nous avons une question pour les pays de la coalition. Que font-ils pour appliquer la résolution 2401 (2018)? Que font-ils pour améliorer la situation à Raqqa et à Roukban ainsi que dans les zones assiégées de Fouaa et de Kafraya? Et il n'est pas nécessaire de faire passer la discussion à ce qu'ils appellent un format plus large. Ils doivent avoir le courage de répondre à nos questions et ne pas essayer de changer de sujet.

J'ai cependant maintenant quelques mots à dire dans un contexte plus large. Ces derniers jours, nous avons été très surpris par le comportement hypocrite des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France. Moins d'un jour après les frappes des missiles, ceux qui avaient organisé ces frappes ont commencé à proposer d'étranges initiatives politiques, bien que tous les éléments de ces propositions figurent déjà dans les résolutions pertinentes existantes. Il faut tout simplement les mettre en œuvre. Par leur acte d'agression, la troïka constituée par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France et ceux qui ont soutenu ou salué leurs actions se sont solidarisés avec l'une des parties au conflit. L'agresseur n'a pas le droit moral d'élaborer des textes juridiques internationaux concernant la victime de son agression. La Russie travaille avec toutes les parties au conflit syrien. Notre position a toujours été fondée sur la nécessité de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et de reprendre les pourparlers de Genève, sans conditions préalables, en particulier la condition d'un soi-disant changement de régime.

Avant les frappes de missiles, nous pouvions constater que le Gouvernement syrien était prêt à tenir des pourparlers à Genève. Maintenant, ces efforts ont subi un revers important. Il est difficile d'imaginer, qu'après tout ce qui est arrivé, les autorités syriennes soient enthousiastes concernant un règlement politique dans leur pays sur les ordres de la troïka occidentale. Si l'objectif est de bombarder le Président syrien pour l'obliger à s'asseoir à la table des négociations en présentant cela comme une victoire sur lui – car selon eux, il ne comprend que le langage de la force – et que ces négociations doivent avoir pour résultat de le destituer et de le juger en tant que criminel de guerre – une menace directement proférée par Washington, Londres et Paris –, alors cet objectif est irréalisable. Ils ne doivent pas se faire d'illusions. Ils doivent d'abord réparer les dommages qu'ils ont eux-mêmes causés aux perspectives d'un règlement politique.

Par ailleurs, les capitales occidentales encouragent les déclarations belliqueuses de l'opposition radicale, qui a fait du départ d'Al-Assad une condition préalable à sa participation aux consultations de Genève, et qui, inspirée par les frappes de missiles du 14 avril, appelle maintenant la coalition à engager une guerre contre Damas, rejetant ainsi directement les principes de la résolution 2254 (2015). Il faut que l'opposition dite de Riyad abandonne sa position destructrice et s'engage sur la voie de la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité, dont elle s'est éloignée. Les soutiens de l'opposition doivent également cesser leurs discours belliqueux à l'encontre du Président légalement élu de la Syrie, étant donné qu'ils insistent eux-mêmes sur la nécessité de rejeter les conditions préalables.

L'idée de créer un mécanisme permettant d'établir les responsabilités pour l'utilisation d'armes chimiques a déjà perdu son sens puisque Washington et ses alliés ont déjà identifié les auteurs et en fait, ont agi en tant qu'exécuteurs autoproclamés.

Apparemment, l'impression a été créée que la Russie doit maintenant changer de position, sous l'effet stimulant des frappes aériennes de la troïka occidentale et de nouvelles sanctions que Washington nous a promis. Il est temps que l'Occident comprenne que cette logique de mesures contre la Russie n'a jamais fonctionné par le passé et ne fonctionnera pas à l'avenir. Il y a quelques jours, les délégations britannique et française se sont empressées d'établir des plans pour la Syrie. Nous avons aussi un plan. Nous ne prétendons pas être exhaustifs, mais je voudrais en faire part au Conseil.

Premièrement, il n'y a pas de solution militaire au conflit syrien. Nous connaissons tous la base politique d'un règlement de ce conflit. Nous devons travailler conjointement pour mettre en œuvre la résolution 2254 (2015), un objectif que les négociations dans le cadre du processus d'Astana et les résultats du Congrès du dialogue national syrien à Sotchi visent à faciliter. Nous appelons les États-Unis et leurs alliés à cesser leurs actions agressives et leurs menaces de recourir à la force contre la Syrie, un État souverain, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Cela ne fait que nous éloigner des perspectives de la paix.

Deuxièmement, nous les appelons à renoncer à toute tentative de créer de nouvelles réalités en Syrie, de porter atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale, de maintenir l'occupation étrangère dans certaines régions de la Syrie, de la diviser davantage,

de piller ses ressources naturelles et d'inciter à la haine entre les différents segments de la population.

Troisièmement, nous appelons tous les États et les groupes d'opposition syriens à cesser leurs discours agressifs et haineux à l'encontre des autorités légitimes de la Syrie et de la Russie, et à s'abstenir de mesures visant à renverser le pouvoir par la force.

Quatrièmement, nous appelons les États qui exercent une certaine influence à faire en sorte que les groupes armés se dissocient définitivement et irrévocablement des terroristes et à commencer d'agir dans le cadre d'une véritable coopération internationale pour lutter contre le terrorisme, en évitant la politique de deux poids deux mesures.

Cinquièmement, nous appelons la communauté internationale à joindre ses efforts pour fournir sans délai une aide humanitaire à la Syrie et à rejeter toute manipulation de cette question à des fins politiques.

Enfin, nous appelons les groupes de l'opposition à cesser immédiatement toute incitation à l'agression extérieure au moyen de provocations par l'emploi d'armes chimiques et nous appelons leurs soutiens occidentaux à s'abstenir de recourir à de telles provocations.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de son exposé d'aujourd'hui. Le Conseil de sécurité est préoccupé, en particulier ces derniers temps, par la situation en Syrie, qui connaît une évolution dangereuse et de plus en plus rapide. C'est pourquoi nous devons aborder tous ces faits nouveaux de manière idoine et redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement politique global de la crise en Syrie.

La résolution 2401 (2018), adoptée à l'unanimité par le Conseil il y a moins de deux mois, porte sur la situation humanitaire dans toute la Syrie. Cette résolution exige que les hostilités cessent sans tarder, pendant au moins 30 jours, afin de permettre à l'ONU et à ses partenaires d'acheminer l'aide humanitaire et de procéder à l'évacuation des malades et des blessés, conformément au droit international. Nous soulignons une fois encore que, dans sa résolution 2401 (2018), le Conseil exige que soit accordé aux convois humanitaires, notamment ceux qui transportent des fournitures médicales, un accès sûr, durable et sans entrave. Nous rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et nous

demandons qu'il soit immédiatement mis fin à toutes les attaques contre les civils, les zones résidentielles et les installations médicales, conformément à la résolution.

Nous sommes profondément frustrés par le non-respect de la résolution 2401 (2018). Nous appelons les parties influentes à œuvrer avec les autorités syriennes en particulier et à les exhorter à mettre en œuvre la résolution 2401 (2018), conformément au droit international humanitaire. Nous comptons sur les pays garants de l'accord d'Astana – la Russie, l'Iran et Turquie – pour faire en sorte que des progrès soient enregistrés sur ce front, ainsi que le prévoit la déclaration publiée à l'issue du sommet tripartite tenu à Istanbul le 4 avril.

Nous souscrivons à la déclaration qui sera faite par le représentant de la Suède pour donner voix à l'inquiétude que nous inspire la situation humanitaire dans la Ghouta orientale et à Edleb, dans le nord d'Alep. Nous nous déclarons également préoccupés par les obstacles de plus en plus nombreux auxquels se heurtent l'ONU et ses efforts pour parvenir jusqu'aux civils qui avaient fui la Ghouta orientale. Nous appelons le Gouvernement syrien à faciliter l'accès du personnel des Nations Unies aux camps de personnes déplacées.

Pour ce qui est de Raqqa, nous remercions le Secrétaire général adjoint Lowcock du point qu'il nous a fait aujourd'hui, après sa récente visite d'évaluation humanitaire. Nous saluons les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour élaborer les plans humanitaires requis afin de fournir une assistance à Raqqa et d'éliminer toutes les mines et tous les engins explosifs qui compromettent le retour en toute sécurité des personnes déplacées et des réfugiés.

Concernant la situation de Roukban, nous insistons sur la nécessité d'assurer un accès humanitaire durable aux camps situés dans cette zone depuis l'intérieur de la Syrie. Nous exhortons l'ONU et ses partenaires à acheminer cette assistance dès que possible.

Pour terminer, nous exhortons les États Membres à participer activement à la conférence des donateurs sur la situation humanitaire en Syrie qui aura lieu à Bruxelles la semaine prochaine, compte tenu du rôle important de cette conférence pour soulager la situation du peuple syrien, dont la souffrance en est à présent à sa huitième année, sans qu'aucune solution sérieuse ne se profile.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) :
Pour commencer, je voudrais, pour la deuxième fois

aujourd'hui, remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie. Son exposé nous rappelle – si tant est qu'un rappel était nécessaire – l'ampleur de la crise humanitaire à laquelle la Syrie et la communauté humanitaire sont confrontées. Plus de 12 millions de personnes, soit la moitié de la population syrienne, sont actuellement déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les 700 000 personnes qui ont fui leurs foyers depuis le début de cette seule année du fait des atroces et incessantes violences viennent grossir les rangs de ce groupe d'êtres humains en quête de refuge et de protection.

La résolution 2401 (2018), adoptée à l'unanimité le 24 février, a cherché à améliorer le sort des populations en Syrie en permettant une trêve humanitaire durable dans le conflit. Nous déplorons que la résolution 2401 (2018) ne soit toujours pas appliquée à ce jour. Il est impératif que nous redoublions tous d'efforts pour garantir sa mise en œuvre intégrale et immédiate dans toute la Syrie. À cet égard, les pays garants du processus d'Astana doivent honorer les engagements qu'ils ont pris dans la déclaration commune faite par leurs présidents le 4 avril.

Nous réitérons l'exigence, formulée par le Conseil dans la résolution 2401 (2018), d'un accès sûr, durable et sans entrave pour les convois humanitaires hebdomadaires – j'insiste, des convois humanitaires hebdomadaires –, notamment ceux qui transportent des fournitures médicales. Nous rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et demandons qu'il soit immédiatement mis fin à toutes les attaques visant des civils et des installations civiles ainsi que des installations médicales, conformément à la résolution 2401 (2018).

Nous sommes extrêmement préoccupés par le sort des civils restés à Douma, qui ont fait l'objet de violences intenses, lesquelles ont entraîné la mort de civils et la destruction d'infrastructures civiles. Nous appelons les autorités syriennes à délivrer sans délai des lettres d'agrément aux convois humanitaires à destination de Douma.

Nous sommes également préoccupés par le fait que l'accès de l'ONU aux civils qui avaient fui la Ghouta orientale se heurte à des obstacles de plus en plus nombreux. Nous appelons les autorités syriennes à faciliter immédiatement un accès durable du personnel des Nations Unies aux camps de déplacés. En outre, les autorités syriennes doivent immédiatement délivrer les visas demandés pour le personnel du Bureau de la

coordination des affaires humanitaires dans le cadre de l'intensification fort nécessaire des opérations humanitaires en cours.

Nous réaffirmons qu'une évacuation de la Ghouta orientale ou d'ailleurs doit être volontaire et respecter le droit international. Ceux qui décident de partir doivent pouvoir non seulement se rendre dans l'endroit sûr de leur choix, mais faire valoir leur droit au retour. Une présence accrue des Nations Unies est indispensable pour répondre aux besoins, en premier lieu aux besoins de protection, aussi bien de ceux qui sont restés dans la Ghouta orientale que de ceux arrivent sur les sites d'accueil.

S'agissant de Raqqa, nous remercions le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé opportun aujourd'hui, qui fait suite à la récente mission d'évaluation humanitaire. Nous nous félicitons que la planification de l'assistance à ces zones soit à présent en cours. Les engins explosifs improvisés constituent une menace invisible mais mortelle pour les personnes qui regagnent Raqqa. Nous sommes profondément troublés par le grand nombre de victimes dues à ces engins que le Secrétaire général évoque dans son dernier rapport (S/2018/243). L'élimination des mines et des engins explosifs improvisés est impérative pour garantir le retour en toute sécurité des déplacés dans leurs foyers et le rétablissement de ces communautés. Nous demandons à toutes les parties de contribuer à l'application de cette disposition de la résolution 2401 (2018).

Nous sommes profondément préoccupés par la situation des civils, dont bon nombre sont des femmes et des enfants, à Roukban. Un accès humanitaire durable est essentiel, de même que la nécessité de trouver un moyen de régler la situation sur place de manière durable à plus long terme. Nous demandons à l'ONU et à ses partenaires de procéder dès que possible à l'acheminement à Roukban de l'aide humanitaire prévue.

La situation humanitaire à Edleb est elle aussi extrêmement préoccupante, compte tenu de l'augmentation rapide du nombre de personnes déplacées fuyant la province, et des attaques qui, depuis des mois, visent les installations de santé. Les livraisons transfrontières d'aide humanitaire continuent de représenter une planche de salut pour les Syriens d'Edleb, qui sont dans la plus grande détresse..

Nous nous inquiétons également de la situation des quelque 140 000 personnes déplacées d'Afrin. Nous nous félicitons que l'intervention humanitaire ait été

intensifiée, notamment les livraisons vers les zones qui accueillent des déplacés. Nous appelons les autorités syriennes à garantir la liberté de circulation des personnes déplacées afin qu'elles puissent accéder aux services médicaux, et nous demandons à la Turquie de permettre le retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité, de tous ceux qui ont été obligés de fuir.

L'ampleur de la crise en Syrie et les interventions humanitaires nécessaires sont toujours colossales. La communauté humanitaire entreprend une tâche herculéenne, et nous félicitons tous ceux qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Nous devons rester à leurs côtés et aux côtés du peuple syrien. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par le manque criant de financement dont souffrent les opérations humanitaires des Nations Unies en Syrie. Nous appelons tous les États Membres à prendre des engagements substantiels à la Conférence de Bruxelles la semaine prochaine, et à verser les contributions annoncées le plus tôt possible. Les membres peuvent compter sur la Suède pour continuer de contribuer généreusement à l'intervention humanitaire en Syrie.

Enfin, je voudrais répéter ce qui a déjà été dit à maintes reprises dans cette salle, car cela mérite d'être répété : seul un règlement politique du conflit peut contribuer à résoudre la crise humanitaire en Syrie de manière durable. En ce moment critique, nous devons chercher à revitaliser le processus politique dirigé par les Nations Unies, tenter de mettre nos divergences de côté et assumer la responsabilité qui a été confiée au Conseil.

M^{me} Eckels-Currie (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie une fois de plus le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé. Comme toujours, il nous informe sur la gravité de la situation humanitaire en Syrie et la met en perspective.

Premièrement, compte tenu de toutes les accusations intéressantes que nous avons entendues tout à l'heure, je voudrais clarifier certains points. Les 75 membres de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ont uni leurs forces pour libérer la population du contrôle de l'EIIL en Iraq, et la Coalition poursuit sa campagne visant à éliminer l'EIIL en Syrie. Malgré la difficulté de la tâche, nos opérations ont réussi à faire reculer le prétendu califat de l'EIIL et à contrer une grave menace à la paix et à la sécurité collectives.

La Coalition a fait ces avancées alors que le régime d'Assad et ses soutiens ont principalement pointé leurs armes sur les groupes d'opposition syriens qui n'étaient pas des terroristes de l'EIIL. Alors que nous combattions l'EIIL et enregistrons même des gains durables pour le peuple syrien, le régime d'Assad était occupé à bombarder des civils dans des endroits comme Alep, Edleb et la Ghouta orientale. Les opérations de la Coalition ont été menées dans le strict respect du droit des conflits armés et dans le souci de réduire les pertes civiles. À Raqqa, nos partenaires ont procédé à l'évacuation, quartier par quartier, des civils que l'EIIL avait pris au piège dans la ville.

Une fois encore, les États-Unis tiennent à rappeler officiellement que les convois humanitaires des Nations Unies sont les bienvenus à tout moment à Raqqa ou à Roukban. Nous nous félicitons de cette assistance, et sommes prêts à faire tout notre possible pour les aider. Comme le Secrétaire général adjoint Lowcock l'a indiqué, une équipe interinstitutions des Nations Unies a évalué la situation à Raqqa il y a tout juste deux semaines. À Roukban, les forces de la Coalition s'emploient également à appuyer les efforts humanitaires et ont collaboré avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires afin de fournir les précisions qui ont été demandées sur la sécurité opérationnelle et les évacuations sanitaires. En somme, les États-Unis sont prêts à appuyer l'acheminement de l'aide humanitaire. Les retards, comme toujours, sont liés à la délivrance ou non par le régime d'Assad des autorisations aux convois des Nations Unies.

Nous entendons encore parler dans cette salle du déminage à Raqqa. L'élimination des engins non explosés est l'une de nos priorités de premier ordre s'agissant de la stabilisation de la zone : à ce jour, nous avons éliminé près de 3 000 restes explosifs de guerre; nous avons nettoyé près de 300 sites d'infrastructures critiques; nous avons sensibilisé 40 000 personnes au danger des mines et formé plus de 120 Syriens aux opérations de déminage. Cette tâche n'est pas facile du fait de la quantité de munitions que l'EIIL a laissées derrière lui, mais nous sommes conscients que ce travail est indispensable pour que les Syriens puissent rentrer chez eux en toute sécurité.

Outre le déminage à Raqqa, nous avons fourni plus de 50 millions de dollars d'articles alimentaires et non alimentaires aux plus vulnérables. À titre d'exemple, nous avons fourni près de 300 000 livres de denrées alimentaires et 151 millions de litres d'eau à plus de

195 000 personnes. Je pourrais continuer ainsi et parler des écoles et des infirmeries que nous avons appuyées, ou encore de nos efforts pour rétablir l'électricité. Nous serions heureux d'informer les membres du Conseil à tout moment sur ces détails.

Toutefois, nous ne sommes pas ici pour échanger des informations sur l'action de la Coalition internationale contre l'EIIL à Raqqa ni sur nos efforts constants pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire vers Roukban à travers les lignes de front. La Russie a demandé notre présence ici dans le cadre d'une campagne de propagande visant à détourner notre attention des atrocités commises par le régime d'Assad. À cette fin, la Russie a demandé au Conseil de sécurité de se concentrer sur la partie de la Syrie dans laquelle le régime d'Assad n'est pas en train de massacrer des civils avec des barils explosifs ou des armes chimiques interdites.

Que les membres réfléchissent un peu à ce qu'il s'est passé depuis que le Conseil de sécurité a exigé un cessez-le-feu dans la résolution 2401 (2018). Le 24 février, le Conseil a exigé qu'il soit mis fin aux combats en Syrie. Au lieu de cela, le jour même où la résolution a été adoptée, le régime d'Assad l'a ouvertement foulée aux pieds. Le régime d'Assad et ses soutiens ont traité le Conseil par le mépris et lancé une campagne tous azimuts pour s'emparer de la Ghouta orientale. Cette campagne s'est conclue par l'utilisation d'armes chimiques contre des hommes, des femmes et des enfants innocents. Plus de 151 000 civils ont été déplacés.

Désormais, les combats s'intensifient dans le nord-ouest de la Syrie. Entre le 2 et le 17 avril, des frappes aériennes syriennes et russes ont endommagé quatre installations médicales dans cette partie du pays – une inquiétante répétition de ce qu'il s'est passé auparavant. Entre la mi-mars et le début du mois d'avril, des frappes aériennes auraient fait 188 morts et 120 blessés parmi les civils. Outre un cessez-le-feu, le Conseil a également demandé à maintes reprises un accès humanitaire sans entrave en Syrie. Toutefois, depuis le début de l'année 2018, les autorités syriennes n'ont autorisé que six convois interinstitutions à franchir les lignes de front pour acheminer l'aide humanitaire – six seulement. Cela ne représente que 5 % de l'aide que l'ONU a demandé à acheminer à travers les lignes de front.

Plus que jamais, nous devons principalement veiller à ce que l'exigence d'un cessez-le-feu et d'un accès humanitaire sans entrave formulée par le Conseil soit effectivement mise en œuvre sur le terrain, mais

pour cela, il faudrait que le régime d'Assad cesse sa campagne brutale contre le peuple syrien, et que les pays qui ont une influence sur Al-Assad se joignent à nous pour exiger que le régime d'Assad cesse son massacre absurde du peuple syrien.

Les États-Unis ne cesseront de mettre l'accent sur les moyens d'atteindre cet objectif, quel que soit le nombre de fois où nos collègues russes convoqueront ces diversions cyniques à peine voilées.

M. Delattre (France) : Je souhaite d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, pour son intervention, et saluer à nouveau ses efforts inlassables, ainsi que ceux de ses équipes, pour répondre à l'urgence et à la gravité de la situation humanitaire en Syrie. Je remercie aussi la Russie d'avoir demandé la tenue de cette séance d'information, qui permet de faire le point sur la situation humanitaire, y compris à Raqqa et Roukban, après l'adoption, il y a maintenant un mois et demi, de la résolution 2401 (2018).

Je reviendrai d'abord en quelques mots sur l'ensemble de la situation humanitaire en Syrie, avant d'aborder les cas spécifiques de Raqqa et Roukban, et de réitérer, enfin, notre appel à aider véritablement les populations en garantissant réellement un accès humanitaire rapide et sûr, qui constitue une composante essentielle de notre projet de résolution sur la Syrie, lequel est en cours de négociation par les membres du Conseil de sécurité.

Malgré l'adoption de la résolution 2401 (2018) et nos appels répétés, l'urgence humanitaire reste criante en Syrie. La situation sur le terrain, en Syrie, relève du cauchemar et ne s'améliore pas. Comme nous avons eu l'occasion de le souligner lors de chacune des séances du Conseil à ce sujet, les offensives terrestres, les sièges, les bombardements indiscriminés, y compris d'écoles et d'hôpitaux, et l'emploi d'armes chimiques contre la population à Douma, le 7 avril dernier, ont achevé de mettre la Syrie à terre, au mépris du droit international. Ce recours à la terreur comme tactique de guerre provoque, nous le savons tous, un coup humain effroyable. Ainsi, depuis le 18 février, au moins 1 800 personnes ont été tuées et des milliers souffrent de blessures souvent irrémédiables.

Comme vient de l'exposer Mark Lowcock, la tragédie humanitaire en Syrie reste un scandale quotidien et une insulte permanente à la conscience universelle. Depuis le 9 mars, environ 151 000 Syriens

ont été forcés de fuir la Ghouta orientale. Entre 90 000 et 100 000 d'entre eux ont été contraints de rejoindre des camps autour de Damas, avec un accès très restreint aux services essentiels. À ce jour, seules 45 000 personnes ont été autorisées à quitter ces camps, dont les capacités d'accueil sont saturées. Malgré cette situation d'urgence, l'accès à ces camps est compliqué par l'alourdissement, par le régime, des procédures administratives pour les acteurs humanitaires. L'accès humanitaire aux populations restées dans la Ghouta orientale est également entravé, particulièrement à Douma. Ce sont là autant de tragédies et de violations caractérisées du droit international humanitaire.

À Edleb, l'arrivée de dizaines de milliers de personnes évacuées de la Ghouta orientale a encore aggravé la situation humanitaire dans cette province qui compte désormais plus de 1,2 million de déplacés internes. C'est dire combien nous devons être à la fois actifs et vigilants concernant Edleb : actifs, au regard de la situation très difficile qui y prévaut aujourd'hui, mais aussi d'une vigilance toute particulière au regard du risque d'un nouveau déchaînement de violence dans cette région. Si nous n'y prenons garde, le pire est à venir à Edleb.

S'agissant de la situation à Raqqa, comme l'a dit Mark Lowcock dans son exposé, la ville est face au défi que représente le retour de 90 000 personnes. Ce défi est considérable, c'est vrai. De premières évolutions positives sont toutefois à relever, telles que la réouverture des écoles et de trois cliniques qui fonctionnent ou encore la distribution de livres scolaires, pour n'en prendre que quelques exemples. Il faut désormais permettre aux acteurs humanitaires d'acheminer l'eau, la nourriture et les autres réponses aux besoins essentiels de la population. Compte tenu de la situation laissée par Daech dans la ville, le déminage humanitaire est également un enjeu crucial, qui conditionne à bien des égards tout le reste et sur lequel les efforts déjà engagés doivent impérativement se poursuivre et s'accroître. C'est un effort auquel la France prend toute sa part. Nous avons ainsi débloqué une enveloppe de 10 millions d'euros en fin d'année 2017 et financé une dizaine de projets à destination des populations déplacées et de celles souhaitant se réinstaller à Raqqa en particulier, dans les secteurs de l'aide d'urgence, du rétablissement des services de base, de la santé et du déminage.

À Roukban, les discussions avec le Croissant-Rouge arabe syrien doivent permettre l'acheminement et le déchargement des cargaisons par l'ONU, tout en

garantissant la sécurité du personnel humanitaire. Alors que la résolution 2401 (2018) n'a pas été mise en oeuvre, je veux ici réitérer, une nouvelle fois, au nom de la France, notre appel pressant à garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave sur tout le territoire syrien. C'est en effet la clef, avec la cessation des hostilités, d'une amélioration réelle de la situation humanitaire en Syrie.

Très concrètement, cela signifie que le régime syrien doit délivrer les visas et les lettres d'autorisation nécessaires au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et aux acteurs humanitaires, avec trois objectifs opérationnels immédiats : premièrement, des convois humanitaires en nombre suffisant doivent atteindre les zones difficiles d'accès et assiégées, et la sécurité du personnel humanitaire doit être garantie; deuxièmement, les civils restés dans la Ghouta orientale doivent recevoir une assistance humanitaire d'urgence et être protégés; troisièmement, une aide doit être apportée aux populations déplacées, y compris dans les camps et dans les communautés hôtes autour de Damas, dans la province d'Idlib et dans la région de l'Euphrate. La reprise par le régime de la Ghouta orientale, dans les conditions terribles que l'on sait, ne change rien à ces impératifs qui relèvent du droit international humanitaire et de la résolution 2401 (2018) adoptée à l'unanimité par le Conseil.

C'est précisément ces objectifs que nous appuyons fortement dans le cadre du projet de résolution transmis par la France, le Royaume-Uni et les États-Unis aux membres du Conseil de sécurité samedi dernier et qui a été discuté en première lecture hier. Notre projet de résolution vise à obtenir des progrès essentiels en matière humanitaire, en pleine cohérence avec les priorités exprimées aujourd'hui. Face à la situation catastrophique des populations, la France a lancé un programme humanitaire d'urgence d'un montant de 50 millions d'euros. Le projet de résolution vise aussi à recréer un mécanisme d'attribution des responsabilités dans l'emploi d'armes chimiques et à mettre un terme définitif au programme chimique syrien. Ce projet demande enfin la tenue de négociations politiques concluantes, sous l'égide des Nations Unies et en appui de l'Envoyé spécial Staffan de Mistura, conformément à la résolution 2254 (2015).

À rebours de l'approche cloisonnée, qui a conduit à tant d'impasses, le projet de résolution dont la France a pris l'initiative, et que nous portons avec nos partenaires britanniques et américains, articule pour la première

fois les volets humanitaires, chimiques et politiques de l'équation syrienne. À travers cette approche globale et intégrée, ce projet vise à recréer un espace de négociation, à établir des convergences possibles et à créer ainsi les conditions, nous l'espérons, d'une réelle dynamique diplomatique sur le dossier syrien. Chacun sait combien la tâche est difficile, mais nous espérons que cette méthode contribuera à sortir de l'impasse et à nouer une vraie négociation.

À en juger par l'intérêt suscité par notre projet de résolution et par les premières discussions constructives auxquelles il a donné lieu, cette nouvelle approche fait en tout cas l'objet d'un large appui. Il s'agit à présent d'engager sur cette base une négociation approfondie, exigeante et de bonne foi, avec l'objectif aboutir, même si, encore une fois, nous savons combien ce sera difficile. Nous le devons aux Syriens, qui, dans leur diversité, nous attendent et désespèrent.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je voudrais, si je peux me permettre, adresser une requête au Secrétariat, car il serait très utile, je crois, que le Conseil dispose d'un exposé ou d'un bref compte rendu indiquant où en sont à cette heure-ci la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et l'équipe du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU, ainsi que ce qu'elles comptent faire. En outre, il serait utile également de savoir si leur arrivée à Douma a été d'une quelconque manière retardée et ce qui a causé ce retard. Si nous pouvions avoir ces informations dans les prochaines 24 heures, j'en serais très reconnaissante au Secrétariat.

En ce qui concerne la question dont nous sommes saisis à la présente séance, je voudrais à l'instar d'autres collègues remercier le Secrétaire général adjoint de son exposé. Il est fort dommage que certains orateurs aient utilisé cet exposé d'aujourd'hui sur la situation humanitaire pour faire valoir des arguments politiques. Je voudrais citer le philosophe anglais Edmund Burke, qui a dit que c'est une erreur commune que de penser que ceux qui se lamentent le plus pour le peuple sont ceux qui se soucient le plus de son bien-être. Je crois que cela ne s'applique que trop bien à ce qu'on a entendu aujourd'hui.

Le sujet ici est la résolution 2401 (2018). Je n'ai pas sous les yeux la liste complète de toutes les activités humanitaires du Gouvernement britannique en Syrie, mais je peux dire qu'en 2017, nous avons versé 160 millions de dollars au titre de l'appel des Nations Unies et qu'en

2018, nous donnerons 138 millions de dollars, comparé aux 5,5 millions de dollars en 2017 et, autant que je sache, au zéro dollar en 2018, donnés par la Russie. Nous faisons partie des trois principaux donateurs au Plan d'aide humanitaire pour la Syrie, et nous sommes le deuxième donateur d'aide humanitaire bilatérale en Syrie depuis 2011. À ce jour, nous avons consacré 3,5 milliards de dollars en réponse à la crise syrienne, le plus grand montant jamais engagé par le Royaume-Uni en réponse à une crise humanitaire. Nous invitons chacun des Membres à faire ce qu'il peut pour financer les appels des Nations Unies et nous jouerons, nous aussi, un rôle actif à la prochaine conférence de Bruxelles.

Pour ce qui est de Raqqa, nous nous félicitons de la première mission d'évaluation des Nations Unies. Le Royaume-Uni continue de fournir un appui humanitaire à Raqqa et aux régions avoisinantes. En octobre dernier, nous avons renforcé notre soutien au nord-est de la Syrie en reconstituant les stocks des hôpitaux et des unités chirurgicales mobiles et en offrant 145 000 consultations médicales et 31 000 kits d'urgence, qui comprenaient notamment du matériel de cuisine et des couvertures. Nous avons contribué à améliorer l'accès à l'eau potable pour 15 000 personnes. Nous contribuons également au déminage et à la neutralisation des explosifs à Raqqa, et étudions actuellement les possibilités d'apporter un appui supplémentaire au déminage dans toute la Syrie.

S'agissant de Roukban, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le Gouvernement jordanien d'avoir fourni un accès humanitaire à la population, y compris la distribution d'une aide essentielle en janvier 2018. Par ailleurs, nous saluons les efforts des organismes humanitaires des Nations Unies qui négocient un accès depuis Damas. Je voudrais insister sur le droit des civils déplacés à Roukban, dans ce que l'on appelle le mur de sable, à une protection et à des services et des distributions humanitaires continus, que ce soit à travers les lignes de front ou à travers les frontières, conformément aux principes humanitaires et au droit international humanitaire.

Nous exhortons le régime et ceux qui l'appuient à faciliter l'accès des Nations Unies et des partenaires humanitaires afin qu'ils puissent acheminer l'aide dont ont désespérément besoin les quelque 70 000 à 80 000 personnes à Douma et toutes celles qui sont encore dans la Ghouta orientale. Comme d'autres orateurs, nous sommes également préoccupés par les mauvaises conditions dans les camps et les sites où se sont réfugiés les habitants de la Ghouta

orientale. Nous attendons avec impatience le moment où ils pourront se déplacer librement et où ils pourront rentrer chez eux. Dans l'intervalle, ils doivent être protégés contre les représailles du régime, et nous avons demandé, lors de consultations à un stade antérieur, que l'ONU, mais aussi le Gouvernement syrien, accordent plus d'attention à l'octroi de visas aux membres du personnel des Nations Unies qui peuvent y entrer et assurer leur protection.

J'avais l'intention de parler du règlement politique et des prochaines étapes, mais l'Ambassadeur de France a exposé tout cela très clairement, et je n'ai rien à y ajouter, mais je soutiens de tout cœur ce qu'il a dit. Nous demandons à tous les membres du Conseil de se rallier à l'idée que nous devrions profiter de ce qui s'est passé pour remettre le processus politique sur les rails. Nous voulons avoir une très bonne discussion sur les moyens possibles de le faire lors de notre retraite en Suède, où nous bénéficierons également de la présence du Secrétaire général.

Enfin, j'aimerais conclure en citant l'une des phrases les plus célèbres d'Edmund Burke : « Il suffit que les hommes de bien ne fassent rien pour que le mal triomphe. » Nous pouvons tous faire quelque chose et j'espère que nous utiliserons les prochains jours à bon escient.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions la délégation de la Fédération de Russie d'avoir pris l'initiative de ce débat public sur la situation humanitaire très critique en Syrie, et nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, pour son exposé détaillé et très instructif. Comme d'autres, nous exprimons notre vive préoccupation face à la persistance de la gravité et de la nature dévastatrice de la situation humanitaire en Syrie.

Pour en venir au thème principal de notre débat d'aujourd'hui, nous nous félicitons de la mission d'évaluation à Raqqa qui avait été effectuée par nos collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires le 1^{er} avril. Il est en effet inquiétant de constater qu'en dépit d'un niveau élevé de munitions non explosées sur le terrain, quelque 100 000 personnes seraient retournées à Raqqa. L'équipe a fait état, grâce aux renseignements fournis par le conseil local, du niveau extrêmement élevé de destruction, près de 70 % des bâtiments ayant été rasés ou endommagés, et de l'absence ou de la limitation de nombreux services, tels que l'eau, l'électricité et les soins de santé. Certaines écoles ont repris les classe, mais elles sont privées de

matériel et autres fournitures scolaires. Il est louable que l'ONU et les partenaires non gouvernementaux locaux fournissent une assistance à ceux qui en ont besoin dans la ville et comblent également les lacunes et répondent aux besoins prioritaires dans les domaines de l'aide essentielle et des services de base.

Nous sommes également préoccupés par le sort des camps de réfugiés de Roukban et de Hadalat, situés à proximité de la frontière jordanienne dans la zone protégée d'un rayon de 55 kilomètres. Selon nos informations, dans les deux camps, environ 85 000 réfugiés vivent dans des tentes. Nombre d'entre eux sont malades et souffrent de la faim et d'un manque de soins, en raison de la pénurie de médecins et de fournitures médicales. Nous pensons que le camp est potentiellement dangereux et pourrait se transformer en un endroit où tout peut arriver – où des mercenaires étrangers, des instructeurs et des recruteurs d'organisations extrémistes opèrent sans contraintes. Nous sommes également alarmés par les informations selon lesquelles des groupes armés n'autorisent pas les convois humanitaires de l'ONU et du Gouvernement syrien à pénétrer dans la zone de sécurité. Nous demandons que l'Organisation mondiale de la santé et les autres partenaires humanitaires des Nations Unies soient autorisés à entrer dans les camps.

Nous appuyons la proposition de la Fédération de Russie de créer des couloirs humanitaires pour le retrait des réfugiés de la zone d'Al-Tanf et du camp de Roukban, à l'instar des couloirs créés par les militaires russes et syriens pendant la crise d'Alep, lorsque des milliers de civils ont quitté la ville. Nous félicitons également les autorités jordanienes qui, plus tôt cette année, ont permis que l'aide humanitaire des Nations Unies soit acheminée en une seule fois par camion-grue à des dizaines de milliers de personnes déplacées de Syrie.

Le Kazakhstan appelle toutes les parties à suspendre immédiatement toutes les activités de guerre en Syrie, ce qui permettra à l'aide humanitaire d'atteindre tous ceux qui en ont besoin, et rendra possible également l'évacuation de tous les patients nécessitant des soins urgents qui ne peuvent être dispensés sur place. Le Kazakhstan appuie toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin d'assurer à la Syrie, en 2018, une assistance humanitaire fondée sur des principes, soutenue et améliorée.

Compte tenu des circonstances actuelles, la nécessité pour tous les membres du Conseil de mettre en œuvre la résolution 2401 (2018) adoptée récemment est d'une importance capitale. Nous attendons avec intérêt

la présentation de rapports fréquents et périodiques au Conseil sur la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) dans le cadre des exposés réguliers sur la Syrie et des rapports du Secrétaire général, comme le stipule la résolution. Dans ce contexte, nous appuyons les résultats de la deuxième réunion trilatérale des chefs d'État garants du processus d'Astana – les Présidents de la Russie, de la Turquie et de l'Iran – qui s'est tenue le 4 avril à Ankara. Nous pensons que ce sommet de la troïka est un pas important vers le règlement de la guerre syrienne.

Enfin, nous devons nous concentrer sur l'unité nationale syrienne, ce qui est essentiel, en particulier après la défaite de l'État islamique d'Iraq et du Levant. Après cette longue guerre, la question des frontières et des territoires doit être traitée conformément à la Constitution afin d'empêcher la réapparition de groupes extrémistes. Les questions dont nous sommes saisis sont l'avenir juridique et politique de Raqqa et doivent tenir compte des intérêts et des droits des divers groupes ethniques et tribaux qui composent la population locale.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, pour son exposé détaillé.

Une fois de plus, la Pologne tient à souligner avec force qu'il est de la plus haute importance d'assurer un accès soutenu et ininterrompu à tous les acteurs humanitaires dans l'ensemble de la Syrie. Nous appelons toutes les parties au conflit à mettre en œuvre le cessez-le-feu et à garantir l'accès humanitaire et les évacuations sanitaires, comme convenu à l'unanimité dans la résolution 2401 (2018).

Nous demeurons profondément préoccupés par la situation dans le gouvernorat d'Edleb, qui est aux prises avec l'afflux de nouvelles personnes déplacées, et dans la province d'Alep. Dans ce contexte, nous croyons que les opérations militaires dans le nord-ouest de la Syrie ont encore compliqué la situation et entraîné des déplacements importants de la population locale, ce qui est une autre source de grave préoccupation.

Nous voudrions réitérer notre appel pressant à toutes les parties qui ont un impact sur la situation sur le terrain, en particulier la Fédération de Russie et l'Iran, afin qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour parvenir à la cessation totale des hostilités sur l'ensemble du territoire syrien. Nous insistons pour que toutes les parties en Syrie respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit

international humanitaire. Quelques petites mesures positives impliquant quelque huit convois ont été prises à la mi-mars, ce qui montre qu'il est possible de faire des progrès même si beaucoup d'autres sont nécessaires. Malheureusement, nous n'avons encore constaté aucune évolution notable dans ce domaine. À cet égard, nous demandons à la Russie, à l'Iran et à la Turquie de remplir leurs obligations et d'assumer leurs responsabilités en tant que garants de processus d'Astana.

Comme beaucoup d'autres, nous voudrions souligner l'importance de la deuxième conférence de Bruxelles, qui doit traiter de la situation humanitaire tragique en Syrie et réaffirmer l'appui de la communauté internationale aux personnes qui sont dans le besoin en Syrie, ainsi que dans les pays voisins.

Nous voudrions aussi saisir cette occasion pour rappeler qu'à notre avis, il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit syrien. Nous avons toujours appuyé les efforts visant à mettre fin à la guerre en Syrie.

Pour terminer, je voudrais souligner encore une fois qu'un accord politique reste le seul moyen de parvenir à un règlement durable du conflit, y compris à l'éradication définitive de l'extrémisme violent. Cela requiert une véritable transition politique, conformément à la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) négocié par les parties syriennes dans le cadre du processus de Genève mené sous les auspices de l'ONU. À cet égard, la Pologne salue les efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour faciliter la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale remercie la Fédération de Russie d'avoir demandé la tenue de la présente séance, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, pour sa description fort circonstanciée et minutieuse de la situation humanitaire dans la ville de Raqqa et dans le camp de réfugiés de Roukban.

Il y a quatre mois, en décembre dernier, en adoptant la résolution 2393 (2017), les membres du Conseil de sécurité ont pris conscience du nombre considérable de déplacés et de réfugiés ayant fui la Syrie vers des pays voisins du fait de l'escalade de la violence et de la crise humanitaire grave qui y sévit (voir S/PV.8141). Depuis 2015, les affrontements dans la ville

de Raqqa ont poussé de nombreuses familles syriennes à se rendre dans le camp de Roukban, situé à la frontière nord de la Jordanie, alors que les forces de l'opposition syrienne et les milices chiites se battaient au niveau du passage frontalier d'Al-Tanf et du triangle frontalier entre la Jordanie, l'Iraq et la Syrie.

Il convient de rappeler que Raqqa était le principal bastion de l'État islamique en Syrie. Cette ville connaît actuellement une situation particulièrement difficile, car les offensives militaires ont entraîné la destruction à grande échelle des infrastructures civiles et des habitations.

Compte tenu de ce qui précède, la République de Guinée équatoriale se déclare vivement préoccupée par la situation humanitaire catastrophique en Syrie et, en l'occurrence, à Raqqa et dans le camp de Roukban. Nous saluons les efforts et l'action de l'Organisation mondiale de la Santé, qui vient en aide à des milliers de personnes à Raqqa, en leur fournissant médicaments et autres articles. Toutefois, les habitants de Raqqa continuent d'être privés d'aide humanitaire parce que les organisations humanitaires internationales n'ont pas de bureau dans la région, et que les autorités locales n'arrivent pas à améliorer la situation.

En outre, la situation des civils qui retournent à Raqqa – où ils sont confrontés à la menace constante posée par la grande quantité de mines terrestres et d'engins explosifs improvisés, ainsi qu'à la situation épidémiologique dans la ville, où que des milliers de dépouilles se trouvent encore sous les décombres des édifices détruits – requiert toute l'attention de la communauté internationale et du Conseil de sécurité pour que des mesures urgentes puissent être prises. À cet égard, ma délégation continue d'encourager les pays qui peuvent influencer sur les parties au conflit à faire en sorte que des progrès significatifs soient faits dans la mise en œuvre des dispositions de la résolution 2401 (2018), et ce en autorisant les organisations internationales humanitaires et les convois des Nations Unies à avoir un accès régulier et durable à la population de Raqqa et au camp de Roukban afin de prendre soin des malades et des blessés et de répondre aux besoins pressants que ne peuvent couvrir des livraisons sporadiques.

Nous concluons notre intervention en réitérant le souhait et la volonté des peuples d'Afrique, tel qu'exprimés dans le communiqué de la Commission de l'Union africaine du 15 avril 2018, qui souligne que :

« Le peuple syrien n'a que trop souffert. Face à cette situation dramatique, la seule ligne de conduite raisonnable est l'intensification des efforts internationaux visant à trouver une solution politique durable basée exclusivement sur la poursuite des intérêts du peuple syrien et respectant l'intégrité territoriale de la Syrie ».

M. Dah (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie la Fédération de Russie pour l'initiative de l'organisation de cette réunion d'information sur la situation humanitaire à Raqqa et à Roukban. Elle remercie M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, pour son exposé éclairant sur la situation humanitaire en Syrie et en particulier dans ces deux localités, dans le cadre de la mise en oeuvre de la résolution 2401 (2018).

En dépit de la relative accalmie observée ces derniers temps, ma délégation reste préoccupée par la précarité de la situation humanitaire sur le terrain. En effet, plus de deux mois après son adoption à l'unanimité, ma délégation constate avec regret que la résolution 2401 (2018) n'a pas été mise en oeuvre. Faut-il le rappeler, cette résolution exige une pause humanitaire durable en vue de permettre l'acheminement en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire et des services connexes, ainsi que de procéder à l'évacuation sanitaire des personnes gravement malades et des blessés, conformément au droit international humanitaire applicable.

Ma délégation réitère son appel en faveur de la mise en oeuvre intégrale de la résolution 2401 (2018) sur toute l'étendue du territoire, tant dans la Ghouta orientale qu'à Douma et à Afrin, où les besoins humanitaires sont toujours aussi pressants, mais également à Raqqa et dans le camp de déplacés de Roukban, en proie à une situation humanitaire catastrophique.

Alors que les groupes terroristes ont été défaits et chassés de la ville de Raqqa, le retour des populations dans leur région d'origine reste problématique en raison du manque d'infrastructures, notamment sanitaires et sociales, ainsi que de l'absence de nombreux services sociaux, tels que les adductions d'eau et l'électricité. Par ailleurs, la présence d'engins explosifs laissés sur place constitue un grave danger pour les populations. En effet, selon l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF, entre le 20 octobre 2017 et le 23 février 2018, au moins 658 personnes auraient été blessées et plus de 130 autres tuées par des mines, des pièges et des munitions non explosées dans la ville, soit en moyenne six incidents d'explosions par jour. L'accès limité aux soins

aggrave également le danger pour les personnes blessées par ces explosions. À cet égard, ma délégation en appelle à la mobilisation de la communauté internationale afin d'apporter l'aide nécessaire au rétablissement des blessés et de soutenir les activités de déminage et de sensibilisation aux dangers que représentent les engins explosifs improvisés.

S'agissant du camp de déplacés de Roukban, ma délégation reste préoccupée par les conditions de vie extrêmement précaires auxquelles sont confrontées les populations, et qui sont liées essentiellement aux difficultés d'accès aux camps, régulièrement en proie aux tempêtes de sable et à la montée des eaux. Par ailleurs, l'emplacement de ce camp isolé et sans accès routier, rend difficile la fourniture de médicaments, de nourriture et d'eau potable aux habitants. Ma délégation invite les parties au conflit à autoriser les agences humanitaires à conduire des missions dans ces localités, en vue d'évaluer les besoins des populations et leur apporter l'assistance humanitaire adéquate, conformément à la résolution 2401 (2018).

La Côte d'Ivoire estime que l'action de la communauté internationale en vue d'apporter une réponse humanitaire satisfaisante aux besoins des populations syriennes doit s'inscrire dans le cadre global de nos efforts collectifs visant à trouver une issue politique à la crise en Syrie. C'est pourquoi nous réitérons notre position de principe en faveur d'un règlement négocié du conflit syrien, dans le cadre d'un dialogue politique inclusif des différents acteurs, sur la base du processus de Genève, tel que prescrit par la résolution 2254 (2015).

Mme Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé éclairant.

Nous accueillons avec satisfaction cette possibilité d'examiner la situation humanitaire en Syrie et nous lançons un nouvel appel à la mise en oeuvre immédiate de la résolution 2401 (2018) dans tout le pays.

Les besoins humanitaires pressants des populations à l'intérieur de la Syrie doivent mobiliser notre attention, indépendamment du lieu où se trouvent les personnes dans le besoin. L'accès humanitaire et la protection des civils restent nos principales priorités. Comme l'ont mentionné de nombreux orateurs, l'Union européenne et l'ONU co-présideront la deuxième Conférence sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui se tiendra à Bruxelles

les 24 et 25 avril. Nous espérons qu'elle permettra de lever des fonds pour répondre aux besoins humanitaires urgents en Syrie, mais aussi de générer un appui politique pour le processus de paix dirigé par l'ONU. Il est urgent d'atteindre ces deux objectifs. Alors que la guerre en Syrie entre dans sa huitième année, nous comptons sur la solidarité continue de la communauté internationale avec les plus de 13 millions de Syriens qui ont actuellement besoin d'une aide humanitaire.

Je vais axer ma déclaration sur trois aspects : la situation dans la Ghouta, à Edleb et Afrin, la situation à Raqqa et la situation à Roukban.

Premièrement, en ce qui concerne la Ghouta, Edleb et Afrin, l'offensive militaire menée par le régime dans la Ghouta orientale a provoqué le déplacement de 150 000 civils de plus. Après avoir fui la violence, ces civils ont été accueillis à Edleb et dans la périphérie rurale de Damas. Les personnes qui ont été forcées de quitter leur domicile dans la Ghouta ont besoin d'urgence d'un hébergement, de vivres et de soins médicaux.

Les allégations de violence sexuelle contre les femmes sont une source de profonde préoccupation. Les femmes, les filles et les autres personnes qui expriment leur préoccupation face à la violence sexiste doivent être entendues et secourues. En début d'année, nous avons fréquemment abordé la question de la liste croissante des personnes ayant besoin d'une évacuation médicale. Les noms de 1 000 personnes figuraient sur cette liste. Nous avons appris avec consternation qu'un grand nombre des personnes gravement malades et blessées avaient passé des heures dans des bus les évacuant vers Edleb. Leur imposer un tel voyage est irresponsable du point de vue médical. Ce ne sont pas des évacuations médicales de cette nature que réclame la résolution 2401 (2018). En outre, les personnes qui restent à Douma ont besoin d'une aide.

Le Royaume des Pays-Bas est préoccupé par le fait que le régime n'a délivré aucune lettre de facilitation pour permettre aux convois d'aide de se rendre à Douma. Je rappelle la résolution 2401 (2018), qui exige un acheminement permanent et sans entrave de l'aide humanitaire vers toutes les personnes dans le besoin. Il faut assurer d'urgence l'accès à l'aide, ainsi que l'accès à Douma de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en République arabe syrienne. Nous appelons à la mise en place d'un suivi indépendant des hébergements collectifs fournis aux personnes déplacées dans la périphérie rurale de Damas. Les familles ne doivent pas

être déchirées en séparant les hommes de leurs épouses et enfants. Lorsque cela se produit, il importe de réunir les familles.

Les besoins urgents des personnes déplacées dans toute la Syrie nécessitent d'intensifier l'aide humanitaire. À cette fin, l'ONU demande à pouvoir entrer dans le pays pour fournir une aide à la population syrienne. Nous appelons le régime syrien à octroyer des visas au personnel en attente du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans les plus brefs délais. Nous appelons également l'attention du Conseil sur le sort pénible de plus de 180 000 personnes qui ont été contraintes de se déplacer du fait des hostilités dans le district d'Afrin. L'afflux massif de personnes déplacées impose des contraintes aux communautés d'accueil déjà accablées. Nous appelons toutes les parties à ouvrir l'accès humanitaire et à garantir la liberté de circulation des personnes déplacées.

Deuxièmement, la libération de Raqqa de l'emprise de Daech a marqué une avancée décisive dans la lutte contre Daech en Syrie. Il importe maintenant de contribuer à la stabilisation de Raqqa et de promouvoir une gouvernance inclusive. La protection des civils, des organisations humanitaires et des autres organisations non gouvernementales doit être assurée en permanence. Nous nous félicitons que l'OCHA ait pu mener une mission d'évaluation des besoins humanitaires. Sur cette base, une intervention humanitaire coordonnée peut être mise en place. Le retrait des engins explosifs improvisés est une priorité. Le déminage est essentiel pour permettre aux personnes déplacées de rentrer chez elles en toute sécurité. Le Royaume des Pays-Bas contribue au déminage à l'intérieur et autour de Raqqa et appelle les autres membres du Conseil à faire de même.

Ma troisième observation porte sur Roukban, plus précisément le mur de sable. La situation à Roukban, où se trouvent toujours plus de 50 000 personnes déplacées, est préoccupante. La dernière distribution de vivres date de janvier. Outre les vivres, il est également nécessaire de fournir une aide médicale à toutes les personnes prises au piège dans cette zone. L'aide doit parvenir à ces personnes aussi rapidement et facilement que possible.

Enfin, je termine en soulignant la nécessité de mettre immédiatement en œuvre la résolution 2401 (2018) dans toute la Syrie. L'accès humanitaire et la protection des civils continuent de s'imposer, conformément au droit international humanitaire.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de l'initiative prise par la Russie de convoquer le présent débat.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de son exposé, et nous félicitons l'ONU des efforts qu'elle déploie pour améliorer la situation humanitaire en Syrie.

Le conflit syrien dure depuis plus de sept ans, et il cause des souffrances sans fin au peuple syrien. Nous espérons sincèrement que toutes les parties en Syrie parviendront à régler leurs problèmes par le dialogue et la concertation. Il est impératif que la communauté internationale joue un rôle constructif pour atténuer immédiatement la crise humanitaire en Syrie. Comme toujours, la Chine continuera de fournir une aide humanitaire à la Syrie.

Il y a plus d'un mois, grâce aux efforts concertés de toutes les parties concernées, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2401 (2018) qui reflétait sa solidarité et son unanimité en ce qui concerne la situation humanitaire en Syrie. La Chine appelle toutes les parties syriennes à appliquer cette résolution afin de cesser immédiatement les hostilités et de fournir une aide humanitaire, en étroite coordination avec l'ONU. L'ONU et la communauté internationale doivent mettre en œuvre la résolution 2401 (2018), prêter une attention égale à la situation humanitaire dans toutes les régions de la Syrie, fournir une assistance humanitaire à tous les secteurs qui en ont besoin et faciliter le retour des personnes déplacées aussitôt que possible.

Je réaffirme que la Chine a toujours promu le règlement pacifique des différends et s'oppose à l'emploi de la force dans les relations internationales. Nous choisissons de respecter la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de tous les pays. Toute mesure prise par les parties concernées doit être conforme aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Toutes les mesures prises doivent être conformes au droit international. Toute action militaire unilatérale qui contourne l'autorité du Conseil est contraire aux buts et principes énoncés dans la Charte et viole les normes élémentaires du droit international et des relations internationales, et elle ne fait que compliquer le règlement de la crise en Syrie. La Chine exhorte les parties concernées à s'abstenir de tout acte qui pourrait provoquer une escalade de la situation, à revenir aux normes du droit international et à régler les problèmes par le dialogue et la concertation.

Un règlement politique est le seul moyen de trouver une solution à la situation en Syrie. La Chine est déterminée à coopérer avec la communauté internationale pour faciliter les pourparlers de paix, encourager la cessation des hostilités, de la violence et du terrorisme, et promouvoir un règlement politique, notamment à travers les pourparlers de paix de Genève. Compte tenu de la situation actuelle, il est impératif que la communauté internationale coopère plus étroitement et apporte son concours à l'ONU, en tant que principal médiateur en vue de rétablir au plus vite la paix, la stabilité et le calme en Syrie et au Moyen-Orient.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de son exposé. Nous saluons les efforts du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de tous les organismes humanitaires qui ont réussi à apporter l'assistance humanitaire nécessaire à plusieurs populations. Espérons que ces efforts pourront être reproduits dans les zones assiégées et difficiles d'accès afin d'atteindre le plus grand nombre de civils qui en ont besoin. D'autre part, la Bolivie considère qu'il est important de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la reconstruction de Raqqa et d'autres villes de Syrie. Nous appelons également les parties concernées à tout mettre en œuvre pour assurer le retour dans la sécurité et la dignité des familles qui, pour des raisons humanitaires et de sécurité, ont été contraintes de quitter leur foyer.

Selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/243), depuis octobre 2017, 86 000 civils sont retournés dans la ville de Raqqa, dont 20 000 en février seulement. Nous déplorons le fait que 130 civils ont été tués et 658 grièvement blessés dans des accidents impliquant des restes de mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre. Nous réaffirmons l'urgence de la lutte antimines pour l'élimination des restes explosifs de guerre et des engins explosifs improvisés, une action fondamentale pour le retour en toute sécurité de la population civile. Ce travail est également essentiel pour reconstruire l'infrastructure et remettre sur pied les services de base, répondre aux besoins humanitaires immédiats et permettre une reconstruction à long terme. À cet égard, le travail que le Service de la lutte antimines de l'ONU peut faire est essentiel.

Nous déplorons que la violence se poursuive dans les principales villes de Syrie, mais il est encore plus répréhensible qu'à la suite de ces affrontements,

les infrastructures civiles, telles que les hôpitaux et les écoles, ainsi que les zones résidentielles, soient toujours touchées. Nous déplorons également qu'à ce jour, il subsiste des obstacles à la pleine application de la résolution 2401 (2018), et nous appelons toutes les parties concernées à tout mettre en œuvre pour assurer son application effective sur l'ensemble du territoire syrien afin de faciliter la fourniture sûre, durable et sans entrave de l'aide et des services humanitaires, ainsi que l'évacuation médicale des personnes gravement malades et blessées.

Nous rappelons donc une fois de plus aux parties au conflit qu'elles doivent permettre l'accès inconditionnel à l'aide humanitaire, en garantissant et en sauvegardant sa sécurité et son intégrité, en particulier dans les zones assiégées et difficiles d'accès. Nous réitérons une fois de plus notre très grande appréciation pour le travail accompli par les organismes humanitaires et exigeons le respect du droit international et du droit international humanitaire dans l'exécution de leur travail très risqué sur le terrain.

Enfin, nous rejetons toute tentative de fragmentation ou de sectarisme en Syrie, et nous pensons que c'est le peuple syrien qui devrait décider librement de son avenir et de son leadership politique dans le cadre de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Nous réaffirmons que la seule alternative au règlement de ce conflit passe par un processus politique inclusif négocié, coordonné et dirigé par et pour le peuple syrien, ce qui permettra de parvenir à une paix durable sur son territoire sans aucune pression ou ingérence.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Fédération de Russie d'avoir appelé à la tenue de cette séance. Nous sommes une fois de plus très reconnaissants au Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, pour son exposé. Nous réitérons notre gratitude à l'ONU et à ses partenaires humanitaires pour avoir continué à fournir une assistance à des millions de Syriens dans des circonstances difficiles. Nous nous félicitons que l'ONU ait pu mener sa première mission d'évaluation humanitaire à Raqqa le 1^{er} avril, après la défaite de l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint, la destruction des infrastructures, en plus des services publics très limités, tels que l'électricité et le système d'égouts, continuent d'être les principaux défis auxquels la ville est confrontée. En outre, la prévalence des mines terrestres et des explosifs, qui continuent de faire des morts et des blessés parmi les civils, est très

préoccupante. Cela fait du retour en toute sécurité dans la ville un défi majeur, même si les civils continuent d'y retourner. Les efforts de déminage devraient être encore renforcés et le rétablissement d'une vie normale dans la ville devrait être prioritaire.

À cet égard, nous sommes encouragés par le fait que l'ONU se prépare actuellement à fournir de l'aide, et nous espérons que les rapatriés recevront une assistance humanitaire en complément des programmes d'aide. Il est également impératif d'acheminer l'aide à toutes les régions du pays. Étant donné que la crise humanitaire en Syrie demeure une source de profonde préoccupation, nous réaffirmons qu'il est essentiel d'assurer un accès humanitaire sûr, sans entrave et régulier pour permettre à l'ONU et à ses partenaires d'atteindre ceux qui ont besoin d'une assistance vitale dans toute la Syrie.

À ce titre, nous soulignons l'importance de l'application intégrale de la résolution 2401 (2018), que le Conseil a adoptée à l'unanimité. Nous pensons que pour contribuer à alléger les souffrances actuelles du peuple syrien, le Conseil doit rétablir son unité par le biais d'un dialogue authentique et productif.

Enfin, nous souscrivons pleinement à ce qu'a déclaré l'Ambassadeur de Guinée équatoriale au sujet de la déclaration du Président de la Commission de l'Union africaine sur la situation en Syrie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Nous remercions M. Mark Lowcock pour son important exposé. Nous avons pris note avec une vive préoccupation des informations fournies sur la situation humanitaire à Raqqa et à Roukban, dont les populations, comme celles de la Ghouta orientale, d'Edleb, d'Afrin et de nombreuses autres parties du territoire syrien, sont quotidiennement confrontées aux conséquences dévastatrices du conflit dans ce pays. Nous devons condamner la pose aveugle de mines antipersonnel et d'engins explosifs improvisés par Daech. Ce sont des crimes odieux, contraires au droit international humanitaire, qui, malheureusement, ont fait un grand nombre de blessés et de morts à Raqqa.

Nous nous félicitons des efforts déployés par divers pays et organisations pour éliminer ces pièges mortels et soulignons le sens du devoir des professionnels du déminage humanitaire. Nous nous félicitons également du déploiement d'une mission du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui fournit une première évaluation de l'état actuel de la

situation humanitaire à Raqqa et des recommandations sur les mesures à prendre pour permettre le retour en toute sécurité de ses habitants à moyen terme.

La situation humanitaire à Roukban est également une source de profonde préoccupation pour le Pérou en raison des conditions de vie difficiles auxquelles des milliers de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, sont exposées. Le Pérou reconnaît le droit légitime de chaque État de protéger ses frontières, mais nous pensons que la gravité de la situation dans cette région exige un effort important de générosité qui se traduise par l'adoption de mesures visant à faciliter l'accès à l'assistance requise, conformément au droit international humanitaire.

Il est important que tous les besoins humanitaires en Syrie soient traités de manière cohérente, où qu'ils se manifestent, sans discrimination fondée sur des intérêts politiques ou militaires. La politisation de l'aide humanitaire est inacceptable et manifestement contraire à la résolution 2401 (2018), dont nous rappelons que les dispositions doivent s'appliquer intégralement à l'ensemble du territoire syrien.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : On dit que le philosophe grec Diogène se promenait dans la ville en portant une lanterne pendant la journée. Ses disciples lui demandèrent pourquoi il portait une lanterne en plein jour, et sa réponse était toujours : « Je porte une lanterne à la lumière du jour parce qu'il est très difficile de voir la vérité en plein jour ».

Cette citation de Diogène me rappelle certains de nos collègues dans cette salle. On a l'impression qu'ils portent un microscope et essaient de trouver un grain de poussière ici et là, sans tenir compte de la présence de l'éléphant qui devrait être au cœur des débats durant cette réunion et celles qui l'ont précédée. Bien entendu, l'éléphant est l'agression lancée par des membres permanents du Conseil contre mon pays, l'occupation d'un tiers du territoire de mon pays par ces trois pays et une autre occupation dont je parlerai plus tard. Nous avons vraiment besoin de Diogène dans cette salle.

Ma collègue, la Représentante permanente adjointe des États-Unis, a déclaré avec fierté que les forces de son pays avaient détruit 3 000 mines à Raqqa.

Les forces de son pays, qui continuent d'occuper Raqqa, ont aidé 4 000 terroristes de Daech à sortir de Raqqa pour se rendre d'abord à Deir el-Zor et ensuite à Chaddada dans le nord. Je pense qu'il aurait été préférable que les forces de son pays demandent à Daech de leur remettre ses cartes et de leur révéler l'emplacement de dizaines de milliers de mines, au lieu de se vanter d'avoir éliminé 3 000 mines de la ville après l'expulsion de Daech de la ville il y a un an et demi. Les forces américaines ont dit qu'elles avaient détruit 3 000 mines.

Je voudrais également revenir sur les propos tenus par mon collègue, l'Ambassadeur adjoint de la Suède, qui a mentionné le Gouvernement syrien à 16 reprises dans sa déclaration. Il a appelé le Gouvernement syrien à faire ceci ou cela à 16 reprises. Toutefois, il n'a pas appelé à la fin de l'occupation américaine d'une partie de notre territoire. Je retiendrai cela contre lui. Il n'a pas appelé à la fin de l'occupation turque et israélienne de notre territoire. C'est aussi quelque chose que je vais retenir contre lui. Il n'a pas non plus appelé à la condamnation de l'agression lancée cette semaine contre mon pays. Je retiendrai aussi cela contre lui. Il n'a rien dit concernant les terroristes qui sont actifs en Syrie, qui sont soutenus par les pays que je viens de mentionner et les pays producteurs de pétrole de notre région. C'est une autre chose que je retiendrai contre lui.

Pour ce qui est de mon collègue français, il a présenté beaucoup d'informations qu'il a apparemment reçues de Médecins Sans Frontières, une organisation similaire aux Casques blancs, qui est une invention des services de renseignement britanniques. Médecins Sans Frontières est également une invention française. Apparemment, cette organisation est présente à Raqqa, sans le consentement du Gouvernement syrien. Tout comme Daesh, elle est entrée en Syrie sans l'approbation du Gouvernement. On peut comparer Médecins Sans Frontières aux passeurs sans frontières, aux criminels sans frontières, à l'opposition sans frontières, aux agents étrangers sans frontières, aux agresseurs sans frontières et aux terroristes sans frontières. Cela ferait plaisir à nos collègues français et à d'autres de pouvoir s'ingérer dans les affaires intérieures de la Syrie sans frontières, pour toujours.

En réponse aux fausses allégations, aux mensonges et aux déclarations trompeuses faits par certaines délégations concernant la visite à Douma de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en République arabe syrienne, je voudrais communiquer au

Conseil les informations suivantes. Bien sûr, c'est pour faire plaisir à ma collègue, l'Ambassadrice britannique, que je fournis ces informations puisqu'elle a demandé qu'une séance d'information soit organisée dans les 24 heures. Je vais lui faire part de ces informations maintenant, nul besoin d'attendre 24 heures.

J'ai déjà informé le Conseil que le Gouvernement syrien avait pris toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'arrivée de la Mission d'établissement des faits en Syrie. Aujourd'hui, l'équipe de sécurité des Nations Unies est arrivée à Douma à 15 heures, heure de Damas, - c'est-à-dire à 8 heures, heure de New York – pour évaluer les conditions de sécurité sur le terrain. Si l'équipe de sécurité des Nations Unies détermine que la situation est sûre à Douma, la Mission d'établissement des faits commencera ses travaux à Douma demain. Autrement dit, la décision d'envoyer la Mission d'établissement des faits à Douma revient uniquement à l'ONU et à l'OIAC. Le Gouvernement syrien a tout fait pour faciliter le travail de la Mission.

En outre, la Mission a commencé ses travaux dès son arrivée à Damas. Hier, les membres de la Mission ont recueilli les déclarations de témoins au sujet de l'incident allégué. Depuis que la Mission a commencé ses travaux, tous ces mensonges et rumeurs qu'on entend ne sont que des inventions visant à dénaturer les conclusions de cette Mission et à faire oublier l'agression.

La réunion d'aujourd'hui se tient à l'occasion de la Fête de l'indépendance dans mon pays, où nous commémorons l'expulsion de la puissance coloniale française de la Syrie à cette même date en 1946. Malheureusement, certains pays, dont la France et les pays qui ont lancé cette attaque lâche contre mon pays le 14 avril, n'ont pas encore compris que le souhait de liberté et d'indépendance des peuples est une réalité et que l'époque de l'hégémonie est révolue. Les tentatives de revenir à cette époque échoueront, peu importe la taille des flottes militaires, le nombre d'avions, les missiles beaux, nouveaux et intelligents, la menace de la force ou l'appui continu au terrorisme et aux groupes armés sous quelque prétexte que ce soit. Les peuples du monde entier sont las du mépris persistant des dispositions de la Charte des Nations Unies par les pays influents. Ils en ont assez de voir ces pays violer les principes du droit international en toute impunité.

Ma délégation remercie la délégation de la Fédération de Russie d'avoir demandé la convocation de la présente séance pour discuter de la situation à Raqqa, cette ville martyre qui a été complètement détruite par

les forces américaines et la soi-disant coalition sous prétexte de combattre le terrorisme. Je ne vais pas parler de l'évaluation de la République arabe syrienne de la situation catastrophique qui règne dans cette ville. Je me contenterai de faire part au Conseil des conclusions de la Mission d'évaluation des Nations Unies à Raqqa, présentée au Ministère des affaires étrangères et des expatriés à Damas et contenue dans une note officielle datée du 4 avril du Coordonnateur résident des Nations Unies :

« La ville de Raqqa fait face à une situation critique qui nécessite une reconstruction totale et une restructuration de l'ensemble des services publics et de l'administration à partir de zéro ».

C'est une citation de l'ONU, pas de Médecins Sans Frontières – ni de Clowns Sans Frontières.

Qu'il me soit permis de mentionner quelques-unes des conclusions de la mission.

Premièrement :

« La mission a été témoin d'une destruction massive de la ville. Tous les bâtiments ont été détruits, soit partiellement soit complètement. »

On ne dit pas 70 ou 80 %. La ville est complètement détruite.

Deuxièmement :

« La ville, dont le nombre de résidents était estimé à environ 300 000 personnes avant la crise, abrite, depuis la fin de l'offensive menée par la coalition, quelque 7 000 personnes. »

Ils ont réussi à aider 4 000 terroristes de Daech à quitter la ville, mais cela a aussi entraîné l'exode de 300 000 des habitants de la ville.

Troisièmement :

« On observe la disparition totale des services publics : il n'y a pas d'eau, pas d'électricité, pas de réseaux de téléphonie mobile et aucun service de base. »

Quatrièmement :

« Les hôpitaux et cliniques ont été détruits. À l'heure actuelle, il n'y a aucun hôpital dans la ville, à l'exception de Médecins Sans Frontières. »

Ce qui s'est passé dans la ville de Raqqa est un exemple des crimes commis par la prétendue coalition dirigée par les États-Unis contre Daech. Cette coalition

n'a jamais voulu combattre le terrorisme, elle cherchait plutôt à porter atteinte à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de mon pays, et à affaiblir l'Armée arabe syrienne et ses alliés dans sa lutte contre les groupes terroristes. La véritable réussite de cette coalition a été de tuer des milliers de civils innocents en utilisant les armes les plus pires et les plus destructrices, y compris des armes incendiaires. Ses forces ont détruit l'infrastructure syrienne, notamment des barrages, des ponts, des hôpitaux, des écoles, des installations et infrastructures de développement appartenant au peuple syrien, ainsi que les ressources économiques dont il a besoin pour sa reconstruction, en particulier les puits de pétrole et de gaz, les installations attenantes et leur main-d'œuvre.

Je voudrais également rappeler au Conseil, par exemple, les massacres perpétrés contre les civils dans les villes de Mayadin et d'Albou Kamal à la mi-mai 2017; dans les villes d'Al-Sour, Dablan et Mayadin et dans le village de Thibyan, situé dans la zone rurale de Deir el-Zor, vers la fin juin 2017; à Tell el-Chayer le 19 juin 2017; dans le village de Ziyanat le 4 juillet 2017; dans le village de Kachkach le 12 juillet 2017; dans la zone rurale d'Al-Sahaka, dans le sud du pays; dans le village de Chaafa et à Thahrat Alouni le 25 février 2018; et dans le village de Bahra le 20 février 2018.

Cette coalition illégitime n'a jamais voulu combattre le terrorisme, mais bloquer la route de l'Armée arabe syrienne et de ses alliés tandis qu'ils s'efforçaient de lutter contre l'organisation terroriste de Daech – comme avec les frappes aériennes exécutées par les avions de guerre de la coalition contre l'Armée arabe syrienne dans les montagnes d'Al-Tharda, à Deir el-Zor, le 17 septembre 2016. Les membres se souviendront que les événements, à l'époque, se sont déroulés comme suit.

Les avions de guerre de la coalition – des États-Unis – essayaient de faire en sorte que les terroristes de Daech puissent se frayer un libre passage entre la Syrie et l'Iraq. En outre, le 8 février 2018, des avions de guerre des États-Unis ont pris pour cibles les Forces populaires sur la rive orientale de l'Euphrate. Ces forces luttait contre les terroristes armés de Daech. Les avions de guerre ont tué des dizaines de ces réservistes des Forces populaires.

La coalition a non seulement lancé une agression contre l'Armée arabe syrienne, mais elle a également fourni appui et protection aux forces résiduelles de Daech en leur offrant libre passage depuis Raqqa et Deir el-Zor, alors que, pour la plupart, il s'agissait de

combattants terroristes étrangers. Elle leur a donné pour instruction d'attaquer les forces de l'Armée arabe syrienne et ses alliés à Deir el-Zor. Voilà comment les forces des États-Unis ont permis à ce qui restait des terroristes de Daech d'échapper à une mort certaine aux mains de l'Armée arabe syrienne, afin qu'ils puissent faire des ravages le long de la frontière entre la Syrie et l'Iraq.

L'appui accordé aux combattants terroristes armés par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni a atteint son comble avec l'agression tripartite perpétrée le 14 avril avec la participation de l'Arabie saoudite, du Qatar et d'Israël, comme une vengeance contre l'Armée arabe syrienne après la défaite subie par les acolytes terroristes de ces gouvernements dans la Ghouta orientale.

Lorsque nous parlons de la situation humanitaire catastrophique provoquée par cette coalition illégitime dans la ville de Raqqa, nous devons parler de la situation dans le camp de Roukban. Je tiens à souligner que le Gouvernement syrien a approuvé une livraison d'aide humanitaire dans ce camp, en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien. Toutefois, les forces des États-Unis présentes dans le camp ont empêché que cette assistance soit acheminée et ont imposé des conditions impossibles à réunir pour cet acheminement. Les États-Unis sont responsables de la situation humanitaire catastrophique dans le camp. Nous soulignons que la principale raison qui explique cette position des États-Unis est qu'ils se servent du camp pour former des terroristes de Daech et d'autres groupes terroristes afin qu'ils puissent être utilisés dans d'autres combats contre la Syrie, l'Iraq, la Libye, le Yémen et d'autres pays de la région et du monde.

Pour terminer, je voudrais revenir ici sur l'évidence embarrassante que j'ai mentionnée au début de ma déclaration. La situation politique en Syrie est claire et n'a pas besoin de projets de résolution, de mécanismes ou de séances quasi quotidiennes convoquées au titre de divers points de l'ordre du jour. La situation exige que le Conseil de sécurité s'acquitte de son mandat, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, en s'opposant à l'occupation de certaines zones de mon pays, la Syrie, par les États-Unis, la Turquie et Israël, et en s'opposant aux pays qui soutiennent des groupes terroristes. Le Conseil de sécurité doit également s'opposer aux pays qui imposent des mesures coercitives contre le peuple syrien, de sorte que des millions de Syriens ne deviennent ni des réfugiés ni des déplacés,

comme certains collègues l'ont dit. Le Conseil ne doit pas se plier à la volonté des Gouvernements américain, britannique ou français. Il s'agit de l'Organisation des Nations Unies. Il ne faut pas la transformer en une organisation qui ne soit pas unie. Ces pays ne s'unissent que pour enfreindre les dispositions de la Charte,

envahir certains pays, s'ingérer dans leurs affaires intérieures, tenter de renverser leurs gouvernements par la force, lancer des agressions les unes après les autres et détruire des peuples et leurs civilisations.

La séance est levée à 18 h 40.